

BULLETIN D'INFORMATION
DE LA FÉDÉRATION VAUDOISE
DES ENTREPRENEURS

ÉDITION 2022

Info BOIS

SOMMAIRE

ÉVÉNEMENT

FORUM | RENCONTRES ROMANDES DU BOIS'21
Les nouvelles dimensions du bois / 2

SÉCURITÉ AU TRAVAIL

SOLUTION DE BRANCHE | NEW SETRABOIS
Des changements à l'horizon / 5

ÉCONOMIE-ÉCOLOGIE

GESTION DES FORÊTS | STRATÉGIES
La canopée mondiale sous perfusion / 6

CHAMPIONNATS DES MÉTIERS

SUISSE ROMANDE | CHARPENTIERS
«Je serai toujours là pour aider» / 8

ÉVÉNEMENT

CONCOURS | PRIX LIGNUM 2021

Le bois dans ce qu'il propose de meilleur / 10

PERSONNALITÉ

LIGNUM VAUD | MONSIEUR BOIS 2021

Celui qui parle à l'oreille des arbres / 13

TECHNIQUE

**OUVRAGES DE RÉFÉRENCE | USAGES DU COMMERCE
DES BOIS**

Une mise à jour s'imposait / 14

JURIDIQUE

SÉCURITÉ | ALCOOL AU TRAVAIL

Boire au travail: une responsabilité partagée / 15

PORTRAIT

ENTREPRISE | SAVORETTI SA, TOLOCHENAZ

À deux, c'est mieux / 16

RÉALISATION

CANTON DE VAUD | MAISON DE L'ENVIRONNEMENT

Mariage du bois et du pisé / 18

AGENDA

Les dates clés en 2022 / 20

LE MOT DU SECRÉTAIRE PATRONAL

Une relève lumineuse

L'année 2021 s'achève et ce serait l'heure de tirer un bilan. Disons que les derniers mois écoulés ont subi les turbulences d'une pandémie qui n'en finit pas, avec les répercussions que l'on connaît, des difficultés d'approvisionnement et les hausses de prix qui s'en sont suivies.

Pour ma part, je préfère parler d'avenir, parce que j'ai rencontré les jeunes des gironis campagnards, j'en ai croisé d'autres au Salon des métiers de Lausanne, et je me réjouis de voir l'émulation entre eux quand ils préparent les concours des métiers en vue des prochains SwissSkills.

Oui, je les ai vus tous très impliqués, très concernés, avec l'envie de découvrir et d'apprendre. J'ai été épaté, je les ai trouvés lumineux. Et je me dis qu'avec une telle relève, même si cela reste encore difficile de recruter de bons éléments, les métiers du bois ont de la chance. Une chance bien méritée, il faut le souligner, car la transmission du savoir-faire reste très vivante dans les entreprises du secteur et l'on peut s'en féliciter. Sur ce plan, mon vœu pieux serait que les employeurs et les formateurs sur le terrain soient plus sollicités pour donner aux jeunes à la fin de la scolarité obligatoire une meilleure vision de leurs métiers et les conseils appropriés.

Et puisque le futur s'ouvre à nous, les Rencontres romandes du bois qui se sont déroulées cet automne ont fait la démonstration d'un secteur en pleine mutation, où la recherche et le développement aboutissent à des innovations prometteuses. Le Prix Lignum, lui aussi, met en exergue ce que l'on peut faire de plus performant et de séduisant avec le bois en Suisse. Enfin, la Maison de l'environnement, inaugurée dernièrement par le canton de Vaud, ouvre l'ère d'une architecture où le bois tient le rôle principal, idéal lorsqu'il s'agit d'appliquer les principes de l'économie circulaire.

Voilà donc tout ce qui augure de bon pour une filière du bois qui cherche encore à se renforcer. Sans doute faudra-t-il un peu de temps pour voir se concrétiser toutes ces promesses, mais les graines sont bien plantées. C'est donc avec optimisme que je vous présente, au nom du Groupe bois et de la Fédération vaudoise des entrepreneurs, tous nos souhaits de réussite personnelle et professionnelle pour 2022.

Marc Morandi, secrétaire patronal



Les nouvelles dimensions du bois

Des conférences de haut niveau pour les professionnels durant deux jours et une troisième journée ouverte au grand public ont composé l'édition 2021 des Rencontres romandes du bois, du 7 au 9 octobre. Innovations et construction ont été au programme.

Texte: Annie Admane – Photos: Annie Admane et RRB21 / ARC JB Sieber



Ayant pour thème «Le bois, allié du sport», les Rencontres romandes du bois, organisées par Lignum Vaud, se sont déroulées les deux premiers jours au Musée olympique à Lausanne, et en plein air pour la journée de clôture, qui a attiré un nombreux public avec une programmation riche et spectaculaire.

L'événement a été l'occasion de rappeler que la forêt suisse demeure sous-exploitée, car sur les 10,8 millions de mètres cubes de bois produits annuellement, près de 3 millions restent en forêt, fragilisant

«Le 21^e siècle sera résolument le siècle du bois.»

cette dernière. Pourtant, le matériau bois, surtout s'il est issu des forêts locales, fait partie des réponses au problème de la décarbonation de l'environnement. À ce titre, Philippe Nicollier, président du comité d'organisation de ces rencontres, a déclaré: «Le 21^e siècle sera résolument le siècle du bois.» Mais ce sont avant tout la diversification de la branche ainsi que les

potentialités du bois et de tous ses composants qui ont marqué cette deuxième édition des Rencontres romandes du bois, la première s'étant tenue à Genève en 2019, et la prochaine, qui se déroulera dans le canton du Valais, en 2023.

DYNAMISME ET ÉCLECTISME DES INNOVATIONS

«Combiner le bois avec les autres matériaux, c'est de là que naît l'innovation», affirme d'emblée Frédéric Pichelin, responsable de l'Institut des matériaux et de la technologie du bois, Haute École spécialisée bernoise BFH, tout en se réjouissant que la bioéconomie issue du bois soit en plein essor en Suisse et dans le monde.

Dans ce domaine, les applications touchent tous les domaines d'activité. Quelques présentations éloquentes ont permis de s'en convaincre: dans le textile, des vêtements techniques biodégradables fabriqués à partir de pulpe de bois; en design, la technologie WoDens, qui permet de créer un bois densifié en modifiant le bois indigène durable, semblable aux bois tropicaux sur le plan de l'appa-

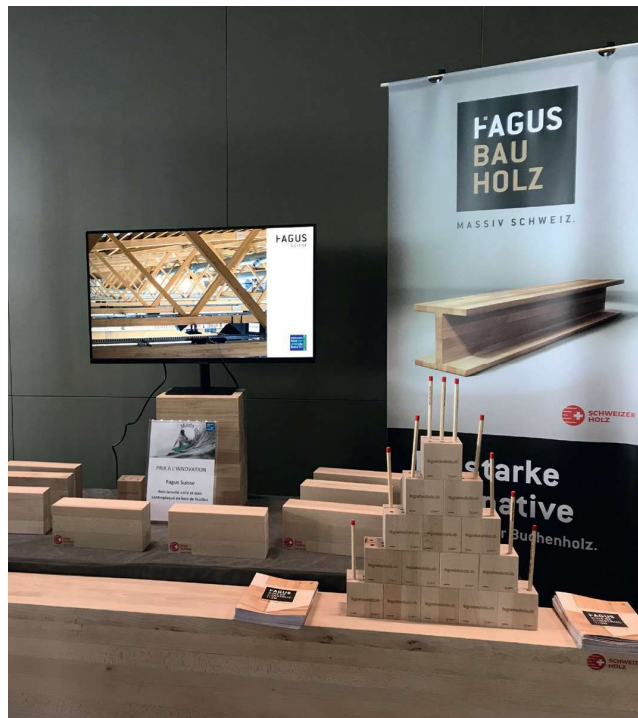


/ Dans l'espace d'exposition des Rencontres, il était possible de découvrir les vêtements de sport conçus à partir de pulpe de bois, surprenants de douceur au toucher.

rence et des propriétés. Mais aussi la recherche menée par Bcomp Ltd, une scale-up fribourgeoise spécialisée dans les composites en fibres naturelles, en particulier à partir de la cellulose du lin. En collaboration avec la BFH, Bcomp Ltd teste une combinaison comportant une résine biosourcée à base de tanin de bois pour remplacer les résines synthétiques. Dans le domaine de la chimie, Luis Miguel Olaechea, chimiste et collaborateur scientifique à la BFH, a présenté les travaux de recherche de son laboratoire sur les adhésifs, les résines et les mousses, ainsi que sur les matériaux composites à base d'écorce de bois, plus spécifiquement à base d'extraits de tanin. Accessoirement, cela aurait le mérite de valoriser les 300 000 m³ de bois d'écorce produits chaque année en Suisse avant de les brûler. Enfin, Eric Müller, directeur de Fagus Suisse, société dont la vocation est de valoriser les potentiels du bois de feuillus, essentiellement le hêtre, a présenté la technique de l'assemblage de tasseaux par collage pour créer des panneaux et des poutres, réalisant ainsi des éléments offrant des performances similaires à celles de l'acier et du béton.

CONSTRUIRE EN BOIS POUR LE SPORT

«Construire des tours en bois peut être intéressant en termes de défis, mais d'un autre côté, en essayant de remplacer l'acier et le béton, le bois s'écarte un peu plus de ses qualités intrinsèques. Et la principale qualité à laquelle je pense est la circularité, l'économie que rend possible le bois. Le bois est un matériau archétype d'une économie circulaire qui va de l'arbre au déchet»: en introduction de la deuxième journée, Christophe Catsaros, critique d'art et d'architecture indépendant, a plaidé pour une approche holistique de chaque projet. Des concepts emblématiques se sont succédé, à l'exemple du futur ./..



/ Fagus, entreprise innovante avec ses tasseaux en hêtre (image du haut) a été honorée, en la personne d'Eric Müller – portrait ci-dessus –, du prix du public décerné lors des Rencontres romandes du bois.

/ POUR INFORMATION

Le site internet des Journées romandes du bois 2021 est resté actif pour informer les acteurs du bois des nouveaux élans qui se dessinent notamment à l'horizon 2023:
www.rencontresromandesdubois.ch



/ Le professeur Yves Weinand, en charge du laboratoire IBois à l'EPFL, est revenu sur ses structures pliées avant d'évoquer ses nouveaux travaux de recherche sur le bois massif.

complexe multisports de Nyon, qui tient compte du besoin local par l'usage qui en sera fait autant par les sportifs amateurs que par les professionnels, et s'implantant de façon très complémentaire au sein d'infrastructures préexistantes. Ou encore, incontournable, le projet du Village olympique de Saint-Ouen pour les JO 2024 à Paris, configuré en un véritable quartier lié à l'habitat urbain. Mais aussi le Vortex, une réalisation modulaire de logements pour étudiants encastrés dans une spirale de béton, sur le campus de l'Université de Lausanne.

LE BOIS SOUS TOUTES SES FORMES

L'exposé sans doute le plus surprenant a été présenté par Yves Weinand, architecte et ingénieur, directeur du laboratoire Ibois à l'EPFL, connu pour son travail sur les structures en plaques de bois pliées avec des connexions bois-bois. Mais, cette fois, il s'est agi d'une construction par emboîtement de modules en bois, formant 23 arches d'une portée variant de 35 à 52 m, sans joint de montage, pour une grande halle multifonctionnelle en cours de réalisation au Luxembourg. Le principe engendre une grande simplicité de démontage. Le laboratoire s'est également intéressé au bois brut dès 2017, en pensant à éliminer la colle des panneaux dérivés du bois qui pèse sur le bilan écologique du matériau. Il étudie donc actuellement des structures utilisant toutes formes de géométrie, mais aussi des bois ronds. Pour ces derniers, le scannage des arbres sur pied permet de créer une bibliothèque digitale, à partir de laquelle la programmation d'un robot de façonnage en atelier peut se faire. «L'éventail de possibilités est impressionnant, a souligné le directeur; on pourrait continuer à travailler avec des planches ou des géométries dures, en appliquant les connexions bois-bois, mais aussi ouvrir un nouveau chapitre en travaillant directement sur les troncs, avec un façonnage augmenté. Tout cela devrait trouver une application architecturale.» D'ailleurs, le laboratoire a proposé un projet de ce type pour l'auditoire du Forum

de la construction bois à Paris, avec des troncs de 20 cm de diamètre. À l'occasion d'un concours pour le bâtiment de la Halle des foires de Liège, en Belgique, il a aussi proposé une structure comportant notamment des troncs de douglas de 16 m de haut.

/ PRIX À L'INNOVATION

Organisé en collaboration avec la BFH (Haute École spécialisée bernoise) et le Service de la promotion de l'économie et de l'innovation (SPEI) de l'État de Vaud, le prix à l'innovation décerné lors des Rencontres romandes du bois a récompensé Naturloop (prix du jury) pour la valorisation des sous-produits du cocotier et Fagus Suisse (prix du public) pour le bois lamellé-collé et le contreplaqué en bois de feuillus.



/ Remise du prix du public à Naturloop pour la valorisation des sous-produits du cocotier.

SOLUTION DE BRANCHE | NEW SETRABOIS

Des changements à l'horizon

La sécurité au travail est une préoccupation majeure pour la protection de la santé des travailleurs. La Solution de branche Setraboïs est la réponse qui permet aux entreprises de s'ajuster au dispositif légal en la matière.



La Solution de branche Setraboïs est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2000, en lien avec la directive de la Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail (CFST). Elle consiste à garantir des conditions de travail comportant toutes les mesures nécessaires pour protéger la santé des collaborateurs des entreprises. Elle est administrée par la FRECEM.

COMMENT ÇA FONCTIONNE

Le dispositif a force obligatoire pour les entreprises. Ces dernières doivent donc prendre toutes les mesures pour prévenir les accidents et les maladies pouvant découler de l'activité professionnelle, et procéder à la mise en place d'une organisation de sécurité adéquate. Pour cela, elle désigne parmi son personnel une personne de contact sécurité au travail (PERCO). Afin d'aider les entrepreneurs dans la démarche, un guide est disponible et il est remis lors des cours PERCO/EDEX – EDEX = perfectionnement, que ces responsables ont l'obligation de suivre régulièrement.

Dans un tel contexte, la responsabilité de la sécurité dans l'entreprise reste du ressort de l'employeur, raison pour laquelle le PERCO doit se sentir soutenu par son patron, notamment lorsque des modifications interviennent dans le dispositif. En tout état de cause, un livret de suivi doit être rempli régulièrement.

LA MISE À JOUR NEW SETRABOIS

De son côté, la SUVA a créé dernièrement un service de coaching pour les entreprises dans le cadre des contrôles de chantier. Cette initiative a incité la FRECEM à procéder à une révision de la solution de branche. Un groupe de travail s'est donc attelé à une relecture des documents de référence dans le but que la CFST procède à une recertification 2023 Setraboïs. Lors de ces travaux préparatoires, décision a été prise de nommer un référent spécialiste de la sécurité au travail en la personne de Thierry Dougoud. Ce spécialiste, titulaire d'un brevet fédéral, a pour mandat de renseigner et visiter les 700 entreprises concernées, durant les deux prochaines années, afin de les soutenir lors de la mise en place de ces modifications.



/ INFORMATIONS

Thierry Dougoud

Tél.: 021 552 35 66

E-mail: dougoud@setraboïs.ch

Le bureau de la FRECEM est à votre disposition pour toute question supplémentaire:

Tél.: 021 652 15 53

E-mail: info@setraboïs.ch

Dans sa dernière édition, la revue *L'Industriel du bois – IDB* – publie un article complet sur la Solution de branche New Setraboïs: www.frecem.ch/idb/la-revue/

La canopée mondiale sous perfusion



Les forêts de la Terre vont mal. Surexploitées, dévastées, maltraitées, elles pourraient bientôt exhaler plus de CO₂ qu'elles n'en absorbent si rien ne change. Des solutions existent; c'est une question de bonne volonté et de gros sous. Tour d'horizon planétaire.

Texte: Annie Admane

Rappelons-nous les incendies de forêt qui ont ravagé les territoires du pourtour méditerranéen et l'Australie l'été passé, ou la disparition progressive de la forêt amazonienne d'année en année. Le réchauffement climatique et l'incurie humaine sont sur le banc des accusés.

PROTÉGER LES FORÊTS DE LA TERRE

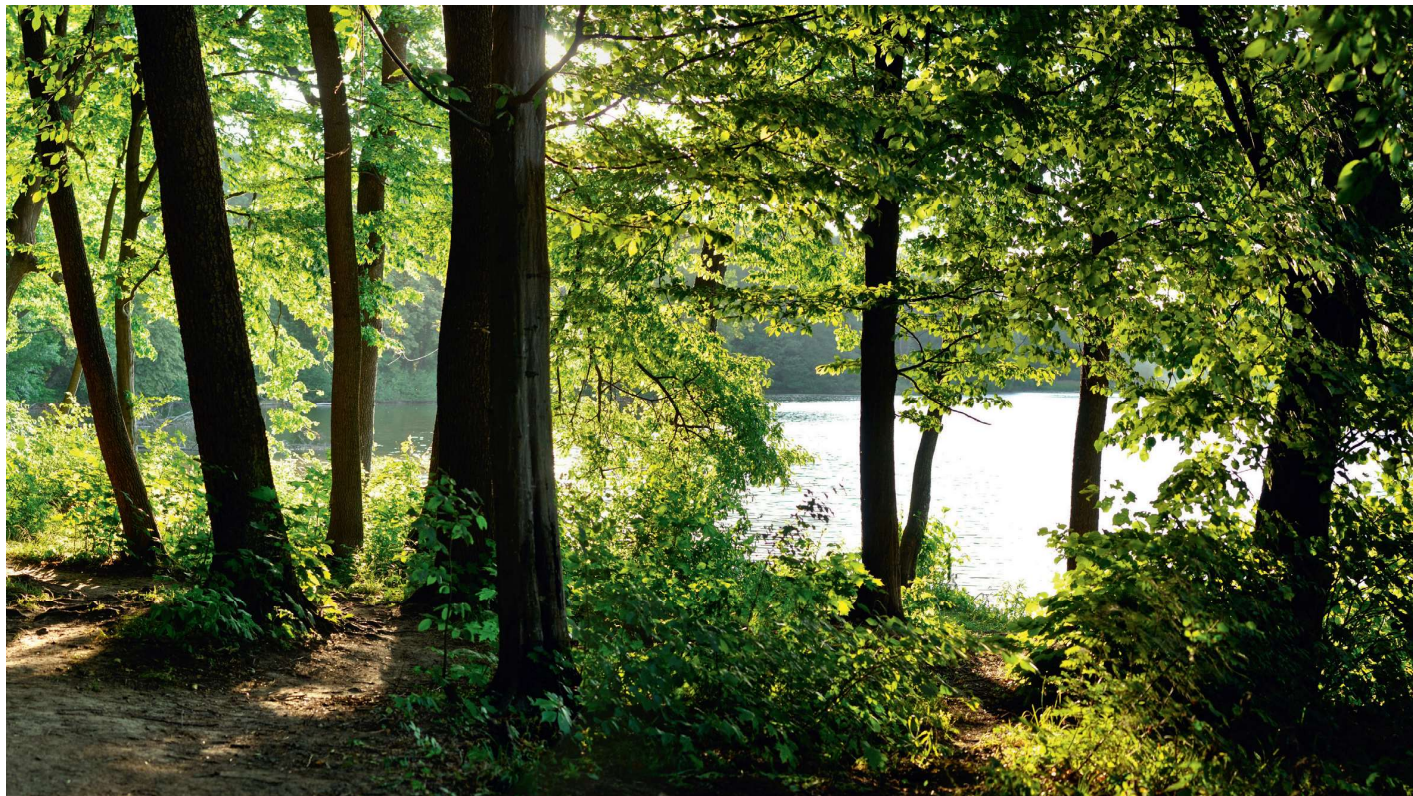
Plus de 100 pays se sont engagés, lors de la COP26 à Glasgow, en novembre dernier, à protéger les forêts mondiales en enravant la déforestation d'ici à 2030. Parmi les signataires – à eux tous, ils détiennent 85% des surfaces forestières terrestres –, figure notamment la Suisse. La déclaration prévoit la création d'un fonds public d'un montant équivalant à 16,5 milliards de francs suisses entre 2021 et 2025. En outre, des investisseurs privés se sont engagés à ajouter environ 6 milliards de francs.

Concrètement, cette déclaration comprend notamment la conservation des forêts ainsi que l'accélération de leur restauration, mais également la promotion de la production et de la consommation durables de produits de base n'entraînant pas la déforestation et la dégradation des terres.

Les observateurs, en particulier les ONG à vocation écologique, n'hésitent pas à émettre des réserves quant à la réalisation des objectifs fixés, et à mettre en doute la crédibilité de certains pays signataires comme le Brésil ou le Congo.

LA STRATÉGIE EUROPÉENNE À L'HORIZON 2030

43,5% du territoire de l'Union européenne (UE), près de 182 millions d'hectares, sont constitués de forêts et autres terres boisées. En dépit des changements climatiques et des incendies, la superficie forestière s'est agrandie grâce aux processus naturels, au boisement, à la gestion durable et à la restauration active, mais la perte de couvert arboré s'est accélérée et l'état de conservation des forêts est médiocre. La stratégie européenne pour les forêts à l'horizon 2030 est une initiative du Pacte vert pour l'Europe. Elle devrait contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre de l'UE d'au moins 55% d'ici à 2030, soit -310 millions de tonnes d'équivalent CO₂, et à la neutralité climatique d'ici à 2050. Elle utilise plusieurs axes, à commencer par une utilisation du bois conforme au principe de l'utilisation «en cascade», en priorisant le bois pour remplacer les produits équivalents d'origine fossile. En second lieu, la future politique agricole commune



(PAC) devrait permettre des soutiens ciblés. Enfin, une révision législative visera à renforcer la surveillance et la collecte de données sur les forêts. Cette stratégie s'accompagne d'une feuille de route pour la plantation d'au moins 3 milliards d'arbres supplémentaires dans l'UE d'ici à 2030.

POLITIQUE BOIS DE LA CONFÉDÉRATION

Dans une publication présentant la Politique de la ressource bois 2030 suivie par la Confédération, l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) dresse un état des lieux positif : 500 millions d'arbres, à 70% des conifères, et une production annuelle de 5 à 6 millions de mètres cubes, avec un des rendements les plus élevés d'Europe. Toutefois, les bouleversements climatiques fragilisent cet écosystème. La forêt suisse est détenue par 244 000 propriétaires privés et 3550 publics. Vu les difficultés d'exploitation – terrain montagneux, coût de la main-d'œuvre –, peu de privés sont intéressés à valoriser leur patrimoine. D'après l'OFEV, le potentiel commercialisable serait de 8,2 millions de mètres cubes annuellement, mais dans les faits, la récolte 2020, par exemple, s'est montée à 4,8 millions. De plus, en moyenne, un cinquième de cette récolte est exporté. Comme la Suisse consomme environ 10 millions de mètres cubes par an, les importations comblent la différence. Dans ce contexte, les scieries suisses font face à une concurrence étrangère féroce et manquent de compétitivité. Une sur deux aurait fermé ses portes au cours de ces dernières années. S'inscrivant dans les mégatendances actuelles – mondialisation,

numérisation, hausse démographique, urbanisation, individualisation, changements climatiques, pénurie des ressources, écologisation –, la Confédération a déterminé deux priorités : encourager la création de valeur ajoutée du bois suisse et une construction respectueuse du climat. Son Plan d'action bois s'articule ainsi autour de trois lignes directrices : soutenir l'augmentation de l'utilisation du bois suisse, favoriser une transformation et un façonnage durables en adéquation avec la demande, et stimuler l'amélioration de la capacité d'innovation de la filière avec des remèdes à l'interruption partielle des chaînes de valeur ajoutée, en stimulant l'utilisation du bois en cascade.

/ ÉTAT DES LIEUX

Les émissions de gaz à effet de serre liées à la déforestation sont la deuxième cause du changement climatique. Ainsi, entre 1990 et 2020, en 30 ans, selon les données de la FAO, Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, 167 millions d'hectares de forêt auraient disparu de la surface forestière mondiale, soit l'équivalent de 600 terrains de football par heure.

Dans le monde, les forêts :

- procurent nourriture, médicaments et moyens de subsistance à 1,6 milliard de personnes ;
- abritent 80% de la biodiversité mondiale ;
- absorbent jusqu'à 30% des gaz à effet de serre.

«Je serai toujours là pour aider»



En vue des SwissSkills 2022 qui se dérouleront à l'automne, les meilleurs jeunes charpentiers vaudois se préparent aux championnats romands. Ils iront défendre les couleurs de nos cantons à Berne.

Texte: Annie Admane – Photos: Sébastien Bovy et Simon Wagner

Dans l'atelier des charpentiers à l'École de la construction, à Tolochenaz, l'ambiance est calme ce matin d'automne. Nathan Francey, ancien membre de la National Team pour les championnats des métiers, nous y attend. Il devait participer aux EuroSkills 2020 et éventuellement aux WorldSkills 2021. Mais ces championnats ont été reportés pour cause de Covid et le jeune homme a décidé d'arrêter les concours en avril 2021. C'est alors qu'il a été sollicité pour reprendre la formation et l'entraînement des nouveaux candidats aux championnats. À côté de son travail de charpentier chez VEZ Toitures SA à Genolier, il fonctionne donc depuis six mois comme chef expert : «C'est une suite logique et naturelle de mon parcours; cela me plaît beaucoup», apprécie-t-il.

TOUT L'ART DE TRANSMETTRE

Nathan a donc déjà derrière lui une belle expérience professionnelle, mais aussi celle de la compétition nationale et internationale. Deux atouts essentiels pour aider les suivants à faire ce qu'il a fait lui-même: se préparer à affronter les meilleurs charpentiers de Suisse, d'Europe et, rêvons un peu, du monde: «Comme il s'agit pour eux d'une expérience extraprofessionnelle et volontaire, je ne peux pas avoir d'exigences particulières. Mais, à ce niveau, ils sont déjà très motivés et impliqués tout en gardant les pieds sur terre; ils sont très bons. Cela étant, ils doivent apprendre à gérer le stress.»

«Comme il s'agit pour eux d'une expérience extraprofessionnelle et volontaire, je ne peux pas avoir d'exigences particulières.»

Onze candidats s'étaient inscrits, mais au bout du premier entraînement, deux se sont retirés. Aux championnats vaudois, six sont restés en lice et, pour finir, les trois meilleurs ainsi qu'un remplaçant ont été sélectionnés. Ce n'est pas fini: trois entraînements les attendent encore d'ici au concours romand, qui se déroulera du 23 au 26 mars 2022 à Delémont. Ces entraînements, menés par Nathan, consisteront à amener les candidats au niveau requis par le règlement romand. Et Nathan ne va rien négliger: «Le concours comporte des nouveautés dans le dessin – je vais donc insister sur la qualité des plans en premier lieu. Puis, comme j'ai remarqué certaines faiblesses dans la taille, nous allons beaucoup revoir tout cela.»

LE CONSEIL DU CHEF EXPERT

Pour Nathan, cette expérience représente un nouveau genre de stress: la responsabilité de bien encadrer ces jeunes. «Je serai toujours là pour aider», affirme celui qui n'a que quelque quatre ans de plus que les champions en devenir. Il y consacre plusieurs soirées et un samedi par mois. S'il devait leur donner un conseil, ce serait celui-là: «Même si c'est difficile, il faut se faire confiance, croire qu'on est capable de faire avec ce qu'on a appris et arriver au concours sûr de soi.» En attendant, on leur tient les pouces avant d'aller les encourager dans le Jura et même à Berne!



INTERVIEW

Tomas Ferreira, champion vaudois

« J'ai hâte ! »

Apprenti charpentier formé par l'entreprise Puenzieux Associés SA à Roche, Tomas est médaille d'or des championnats vaudois. Sous la houlette de Nathan Francey, il se prépare à concourir au niveau romand.

Comment avez-vous choisi de devenir charpentier ?

Je voulais d'abord être architecte. Mais comme je cherchais un stage et que mon père est charpentier, j'ai décidé de tenter l'expérience. J'ai été convaincu en une semaine ! Et maintenant, je suis en quatrième année de CFC, avec une maturité intégrée.

Qu'est-ce qui vous plaît dans ce métier ?

J'aime tout ! Tant que je ne suis pas tout seul : j'aime bien travailler en équipe. Après, le plus, c'est la pose de charpente. J'aime arriver sur place ; il y a seulement des murs, et puis après, avec la charpente, voir la structure finale. C'est peut-être mon moment préféré.

Qu'avez-vous l'intention de faire après ?

J'aimerais faire une HES pour devenir ingénieur bois. J'ai très envie de travailler pour une entreprise qui construit beaucoup de bâtiments et de m'impliquer dans l'écologie du bois et dans sa vente.

C'était difficile, les championnats vaudois ?

Oui ; il y avait notamment du dessin de raccords de combles, le dessin de la maquette et sa réalisation.

Comment abordez-vous la suite de ces championnats, en Romandie et éventuellement plus loin ?

Il va falloir plus d'entraînement ; on a déjà vu avec Nathan, c'est un autre niveau tout de même ! On n'a pas encore eu d'entraînement avec lui – c'étaient d'autres personnes – mais, avec lui, on sent qu'il maîtrise bien, et il aide beaucoup. J'ai hâte qu'on commence ; justement, ce samedi, on a le premier entraînement. Ce sera du dessin ; pour le second, Nathan va nous expliquer comment lui il ferait. Et il me semble que le troisième sera en atelier.

Vous vous sentez prêt ; vous aimez les concours ?

J'ai hâte et j'adore ça !

Le bois dans ce qu'il propose de meilleur

Sur le plan national, l'édition 2021 du Prix Lignum a suscité 530 inscriptions. La remise des prix nationaux a eu lieu le 30 septembre 2021 à Berne, tandis que les cérémonies régionales de remise des prix se sont tenues le 1^{er} octobre 2021.

Texte: Annie Admane - Photos: Prix Lignum

Le Prix Lignum, trisannuel, récompense la qualité, l'originalité et la dimension novatrice de l'utilisation du bois dans la construction, l'aménagement intérieur, le mobilier ou pour des œuvres artistiques. Lors de l'édition 2021, les projets lauréats de la région Ouest, distingués parmi 85 dossiers reçus, illustrent parfaitement la

diversité de mise en œuvre du bois: le centre d'hébergement collectif de Rigot à Genève (1^{er} Prix), le complexe scolaire de l'écoquartier Les Vergers à Meyrin (2^e Prix) et une surélévation exemplaire à Vevey (3^e Prix et Bronze national). Cinq autres projets ont également été récompensés par une mention.

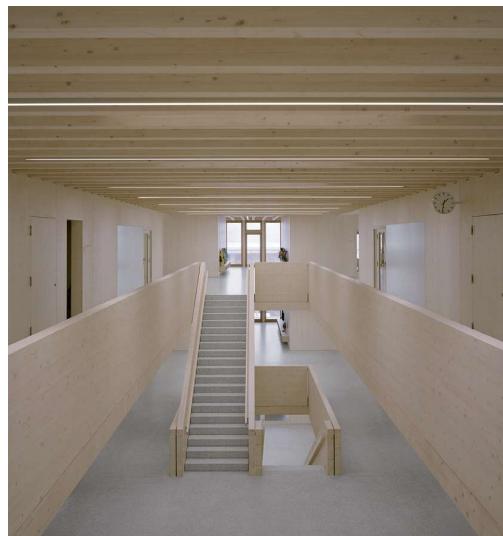
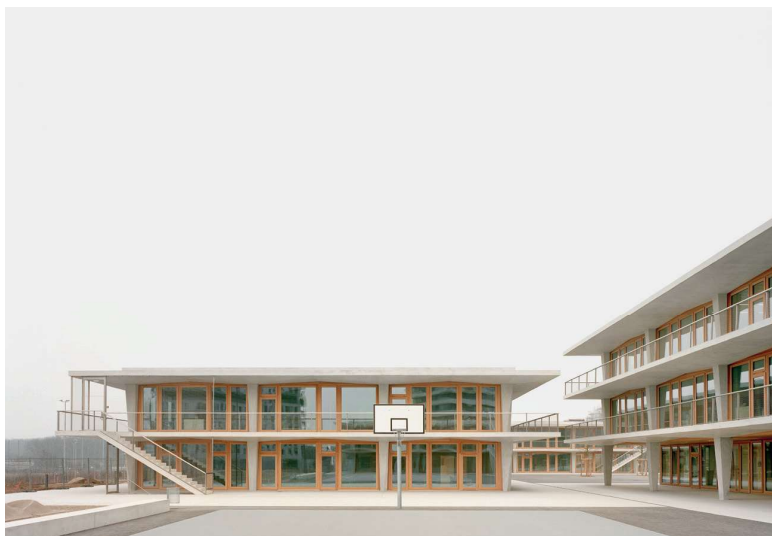


/ 1^{er} Prix région Ouest

Centre d'hébergement collectif de Rigot, Genève (Label Bois Suisse)

Le Centre d'hébergement se situe à proximité de la place des Nations, non loin du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés et du Palais des Nations. Le complexe se compose de deux barres de cinq niveaux pouvant accueillir 370 réfugiés. Le centre est une réalisation provisoire, conçue pour dix ans. Les architectes ont opté pour une construction modulaire et une stratégie «zéro béton». Les deux barres sont entièrement réalisées en bois, des fondations – des pieux battus en mélèze – à la toiture. Ainsi la Ville pourra-t-elle, dans dix ans, restituer le terrain au parc et réinstaller les modules à un autre endroit.

Image: Marcel Kultscher



/ 2° Prix région Ouest

Équipements publics de l'écoquartier Les Vergers, Meyrin

Le complexe scolaire se compose de quatre grands bâtiments pavillonnaires délimitant plusieurs cours ouvertes sur le site. Les architectes ont renversé la logique habituelle en réalisant d'abord l'exosquelette et les gaines d'ascenseurs en béton, puis la structure et les aménagements intérieurs en bois. Les planchers mixtes bois-béton, revêtus de terrazzo, assurent l'isolation phonique et servent de masse thermique. Les coursives, qui peuvent être utilisées comme voies d'évacuation, protègent les façades du soleil pour rendre des stores superflus. Les avant-toits en béton garantissent par ailleurs une excellente protection contre les intempéries, évitant ainsi d'autres mesures de préservation du bois.

Image: Ramus Norlander



/ 3° Prix région Ouest et bronze national

Surélévation, Vevey

À partir de l'existant, les architectes ont développé un vocabulaire qui leur a permis de poursuivre l'histoire de cette ancienne maison d'artisans veveysanne. Le projet s'est par ailleurs enrichi de thèmes fournis par le contexte urbain. Le grand espace ouvert est ici subdivisé en différentes zones par les éléments porteurs de la construction bois. L'exécution est soignée et chaque détail mûrement étudié. En s'inspirant du vieux motif de la charpente, les architectes déclinent un langage architectural singulier, dont la richesse fait plus que compenser le peu de place à disposition. La stratégie adoptée est susceptible d'être appliquée à de nombreuses surélévations en Suisse.

Image: Joël Tettamanti

/ EXPOSITIONS ITINÉRANTES DANS TOUTE LA SUISSE JUSQU'À FIN 2022

L'ensemble des projets inscrits au Prix Lignum 2021 sont présentés sur le site www.prixlignum.ch. Dès cet automne et jusqu'à fin 2022, des expositions itinérantes présenteront les lauréats du Prix Lignum 2021 dans toute la Suisse.

Dates des expositions sous www.prixlignum.ch



/ Maison de l'île aux Oiseaux, Préverenges (label Bois Suisse).



/ Logements pour étudiants Vortex, Chavannes-près-Renens.



/ Théâtre Le douze dix-huit - Ferme Pommier, Le Grand-Saconnex.



/ Nouvelle crèche, Renens (label Bois Suisse).



/ Surélévation de l'école Rudolf Steiner de Genève, Confignon.

CINQ MENTIONS ROMANDES

Cinq projets de la région Ouest ont également été récompensés par une mention pour leur valorisation exemplaire du matériau bois :

- Maison de l'île aux Oiseaux, Préverenges (label Bois Suisse);
- théâtre Le douze dix-huit - Ferme Pommier, Le Grand-Saconnex;

- nouvelle crèche, Renens (label Bois Suisse);
- logements pour étudiants Vortex, Chavannes-près-Renens;
- surélévation de l'école Rudolf Steiner de Genève, Confignon.

/ PRIX NATIONAUX

Or: lotissement Maiengasse à Bâle.
Argent: Centre agricole de Saint-Gall à Salez.
Bronze: surélévation à Vevey.

LIGNUM VAUD | MONSIEUR BOIS 2021

Celui qui parle à l'oreille des arbres

La distinction Monsieur Bois rend honneur à une personnalité dont le parcours est remarquable au service de l'économie forestière et du bois. L'édition 2021 a appelé le professeur Ernst Zürcher sur la plus haute marche du podium, à juste titre.

Ingénieur forestier, docteur en sciences naturelles, professeur émérite et chercheur en sciences du bois à la Haute École spécialisée bernoise (BFH), Ernst Zürcher a aussi été chargé de cours à l'EPFZ et à l'EPFL, ainsi qu'à l'Université de Lausanne, il y a peu de temps encore.

L'HOMME DE SCIENCE...

Au centre de son travail, la chronobiologie a permis à Ernst Zürcher d'explorer les structures temporelles des arbres, les influences du milieu sur l'anatomie de leurs bois et leur potentiel de séquestration de carbone.

Lors des rencontres Woodrise qui se sont déroulées à Genève en 2019, le professeur s'est montré inquiet du contexte mondial: «La déforestation mondiale représente des millions d'hectares perdus et le re-

«Le bois le plus intéressant est celui qui est massif.»

boisement ne peut pas remplacer ce que la nature a mis en place. Il faut comprendre cette différence. [...] Le bois le plus intéressant est celui qui est massif, d'où la notion de gestion en cascade de la ressource. [...] S'il faut penser au bois high-tech, il ne faut pas ou-

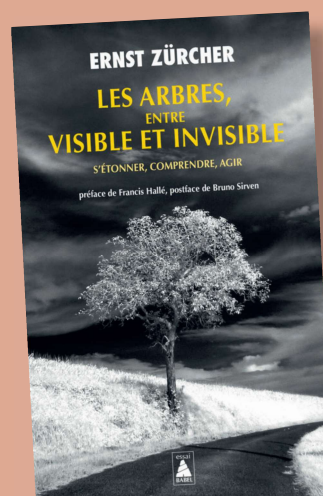
blier que le bois low-tech, débité à la tronçonneuse, permet aussi de construire une maison. Les deux sont facteurs de réussite.» Une façon de nous rappeler la circularité naturelle du matériau bois et de son exploitation, et de tracer la limite entre bois importé façonné et bois local brut.

ET L'HOMME DE CŒUR

Pour qui a eu la chance d'entendre Ernst Zürcher parler du végétal, il ne fait aucun doute que le scientifique est aussi un poète éclairé – rien d'incompatible! – quand il décrit la presque alchimie et l'énergie positive que la nature, par le biais de la forêt et de ses arbres, propose à l'humanité. On comprend dès lors mieux le prosélytisme du professeur, qui a pris la plume pour évoquer toute sa passion dans divers ouvrages. Il est également co-auteur du film documentaire *La puissance de l'arbre*, réalisé en 2020, qui peut être visionné en VOD en suivant le lien: <https://www.museo-films.com/films>.



/ Ernst Zürcher a été distingué par le titre de Monsieur Bois. Le professeur et chercheur est une référence pour la filière suisse du bois.



/ À LIRE

À travers cet essai inspirant, Ernst Zürcher démontre que, bien plus que nous ne l'imaginons, les arbres peuvent aider à régénérer les hommes et à faire reverdir la Terre.

Éditions Babel
Collection Babel essai.
Parution août 2021

En librairie

OUVRAGES DE RÉFÉRENCE | USAGES DU COMMERCE DES BOIS

Une mise à jour s'imposait

Si les ouvrages « Usages du commerce des bois » ont fait leurs preuves, il convenait de les mettre à jour. Les nouvelles éditions 2021 sont entrées en vigueur le 1^{er} septembre 2021.

Source: Lignum Vaud – Photos: Lignum Vaud

Le développement, depuis 2010, dans le domaine des normes, des directives et des dispositions légales (Loi sur les produits de construction) nécessitait des mises à jour importantes des usages du commerce des bois.

UNE LARGE CONSULTATION

Les associations promotrices du projet Forêt Suisse, Industrie du bois Suisse IBS, Holzbau Schweiz et Lignum ont donc décidé de réviser cet ensemble de règles. Toutes les associations et organisations concernées de l'industrie du bois et de la construction ont été intégrées dans le processus sur une base de partenariat. Elles ont fait valoir leurs intérêts dans les groupes d'accompagnement et ont débattu les dispositions avec les auteurs. La procédure de mise en consultation a permis de s'assurer que les usages du commerce des bois soient largement acceptés.

LES ADAPTATIONS

L'édition 2021 des *Usages suisses du commerce du bois brut* reflète les changements intervenus dans la pratique, ainsi que les évolutions normatives. Pour le bois brut, outre la légère modification de la structure du contenu, seules des adaptations de détail ont été apportées. En ce qui concerne le contenu relatif au bois d'industrie, les adaptations reflètent les changements structurels intervenus depuis la dernière édition. Concernant le bois-énergie, l'ouvrage a été adapté aux nouvelles bases normatives. L'édition 2021 de *Bois et panneaux à base de bois: critères de qualité dans la construction et l'aménagement intérieur – Usages du commerce en Suisse* est à nouveau basée sur la normalisation européenne, et les us et règles propres à la Suisse sont consignés dans le sens d'un document d'application nationale. Les dispositions de la Loi sur les produits de construction introduites depuis la dernière édition sont brièvement expliquées et intégrées pour les produits concernés. Les classes d'aspect pour les lames rabotées ont été adaptées à leur usage usuel et les critères définis sur cette base.



/ INFOS PRATIQUES

Les nouveaux usages du bois sont constitués de deux ouvrages :

- Usages suisses du commerce du bois brut
- Bois et panneaux à base de bois: critères de qualité dans la construction et l'aménagement intérieur – Usages du commerce en Suisse.

Les deux ouvrages sont disponibles en langue française dans le shop en ligne de Lignum :

www.lignum.ch/fr > Shop > Livres de référence > Matériau bois

SÉCURITÉ | ALCOOL AU TRAVAIL

Boire au travail, une responsabilité partagée

Sur un chantier, sobriété et sécurité sont intimement liées. Comment éviter qu'un collaborateur ne se retrouve en état d'ébriété sur son lieu de travail et quels sont les devoirs de l'employeur ? Des questions récurrentes pour les entreprises.

Texte: Patricia Pereira, service juridique – Photos: Adobe Stock

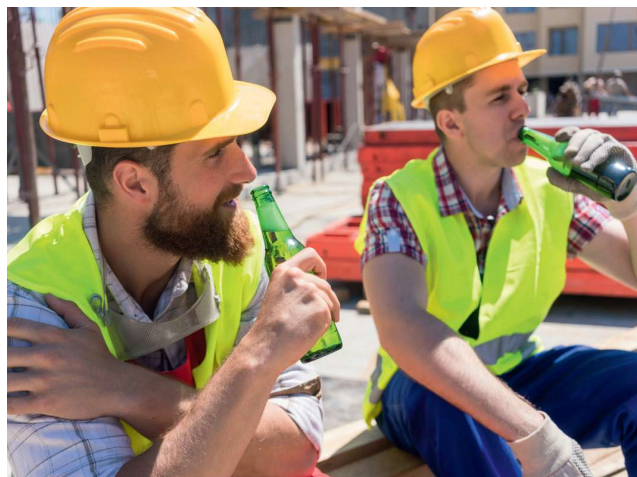
La consommation d'alcool pendant les heures de travail n'est, sur le principe, pas interdite. Néanmoins, le cadre légal existant a pour but de responsabiliser tant l'employeur que le travailleur.

LA CO-RESPONSABILITÉ

En matière de droit du travail, l'Ordonnance relative à la Loi sur le travail (OLT3) octroie la possibilité à l'employeur de limiter ou d'interdire la consommation de boissons alcoolisées (art. 35, al. 3, OLT3). En matière d'accidents, la Loi sur l'assurance accidents (LAA) impose clairement à son article 82 un devoir à l'employeur de prendre toutes les mesures nécessaires et adéquates pour prévenir les accidents et maladies professionnelles. Il doit ainsi faire collaborer les travailleurs à ces mesures. Cet article prévoit également que les travailleurs sont tenus de le second dans l'application de ces prescriptions de prévention et qu'ils doivent en particulier utiliser les équipements individuels de protection et les dispositifs de sécurité correctement, mais aussi s'abstenir de les enlever ou de les modifier sans autorisation. À cela vient s'ajouter l'Ordonnance sur la prévention des accidents et des maladies professionnelles (OPA), laquelle insiste sur le devoir du travailleur de respecter les directives de l'employeur en matière de sécurité et les règles de sécurité généralement reconnues (art. 11, al. 1, OPA). Enfin, l'article 11, alinéa 3, prévoit expressément que « le travailleur ne doit pas se mettre dans un état tel qu'il expose sa personne ou celle d'autres travailleurs à un danger. Cela vaut en particulier pour la consommation de boissons alcoolisées ou d'autres produits enivrants. »

RÉGLEMENTER DANS L'ENTREPRISE

L'on déduit de ce cadre légal une certaine marge d'interprétation et donc de manœuvre pour l'employeur. Ainsi, une clarification de sa part peut s'avérer utile, notamment en cas d'accident ou de simple litige. Pour rappel, le Code des obligations (CO) octroie à l'employeur le pouvoir de donner les directives générales et instructions (art. 321d, CO). En outre, l'article 328 CO confirme le devoir de préserver la santé et la personnalité de ses employés. De ce fait, il peut limiter, voire interdire toute consommation d'alcool durant les heures de travail et sur le lieu de travail. Cette prérogative est précisément confirmée par l'article 35, alinéa 3, OLT3. Ces clauses particulières relatives à la consommation d'alcool ou même de substances illicites peuvent figurer dans des directives spécifiques, dans un règlement d'entreprise ou même dans le contrat de travail.



LICENCIEMENT DANS LES RÈGLES

Il faut toutefois garder à l'esprit que même avec une interdiction totale de consommer de l'alcool au travail découlant des directives de l'entreprise, cela n'autorise pas l'employeur à procéder d'office à un licenciement avec effet immédiat. D'ailleurs, dans un arrêt du Tribunal fédéral du 21 janvier 2010 (Arrêt 4A_115/2010) qui met en lumière la relation entre les dispositions d'un règlement d'entreprise qui interdit la consommation d'alcool et l'application de l'article 337 CO, les juges ont considéré qu'un règlement d'entreprise ne peut suffire à licencier un travailleur avec effet immédiat. L'article 337 CO est de nature impérative et tout licenciement avec effet immédiat doit respecter les conditions qu'il pose. Ceci est valable également pour un conducteur qui conduisait avec un taux d'alcoolémie de 0,4 sur le tarmac de l'aéroport de Genève, quand bien même le règlement impose aux conducteurs un taux d'alcoolémie de 0‰.

AU CAS PAR CAS

En cas de suspicion de consommation d'alcool sur le lieu de travail, l'employeur devra agir avec retenue et procéder au cas par cas. Évidemment, aucune mise en danger de la santé, voire de la vie des employés, ne doit être tolérée. Par exemple, l'employeur ne devrait pas permettre à un travailleur clairement sous l'emprise de l'alcool de monter sur un échafaudage, au risque d'engager sa propre responsabilité. Une situation de mise en danger en raison de l'alcool peut donner lieu à un avertissement, même en l'absence de disposition particulière dans le règlement d'entreprise. Mais seul un manquement particulièrement grave peut donner lieu à un licenciement avec effet immédiat sans avertissement au préalable.

Le service juridique de la Fédération vaudoise des entrepreneurs se tient à la disposition des entreprises coopératrices pour leur venir en aide dans l'établissement d'une directive ou pour examiner ce qui peut être fait dans un cas concret.

À deux, c'est mieux

Créée en 1983 par Sandro Savoretti, maître ébéniste, l'entreprise qui porte son nom est dirigée depuis le 1^{er} janvier 2019 par Julien Croisier et Pascal Fazan, deux ex-cadres techniques qui ont relevé le défi.

Propos recueillis par Annie Admane – Photos: Sébastien Bovy

L'entreprise Savoretti SA, sise à Tolochenaz, est aujourd'hui intégrée au groupe Elite, qui l'a rachetée en 2012. Le passage du flambeau entre l'artisan et ses successeurs s'est déroulé progressivement. Dirigée aujourd'hui par Julien Croisier, titulaire d'une maîtrise fédérale de menuisier, et Pascal Fazan, titulaire d'un brevet de contremaître d'ébéniste, la PME compte 35 employés et forme cinq apprentis. Principalement active sur l'Arc lémanique, elle se positionne sur des prestations qui tendent vers le haut de gamme.

Comment le groupe Elite, spécialisé dans les matelas, en est-il venu à acheter Savoretti SA?

Il y a une dizaine d'années, Monsieur Savoretti voulait remettre son entreprise. Financièrement, ce n'était pas possible pour nous. De son côté, Elite cherchait à développer ses activités pour fournir à sa clientèle, entre autres au secteur hôtelier, une gamme complète de produits hormis les matelas. Une banque les a mis en relation et la vente a pu se faire. Depuis lors, tout en continuant à travailler pour notre clientèle usuelle, nous fabriquons aussi des sommiers, des têtes de lit, par exemple, ainsi que des agencements pour Elite.

Comment êtes-vous arrivés les deux à la direction de l'entreprise?

Monsieur Savoretti ne voulait plus être directeur à partir de fin 2018; c'était le deal qu'il avait conclu avec Elite au moment de la vente. Elite nous a donc offert de reprendre la direction. De toute façon, ce n'était pas possible tout seul – c'était un TGV lancé à pleine vitesse! – et nous avions aussi envie de préserver nos vies privées. Nous avons décidé d'assumer cette direction à deux, en répartissant nos forces, pour que l'on puisse se remplacer mutuellement en cas de nécessité. Monsieur Savoretti a fonctionné à temps réduit encore un moment, puis il a cessé il y a un an environ. Mais il est toujours là quand nous avons besoin de lui; il travaille sur mandat.

Quelle marge d'autonomie avez-vous dans les décisions?

Nous avons une très grande liberté, tout en assurant les objectifs financiers fixés par notre directeur général.

Est-ce que vous avez pu amener des innovations?

L'entreprise était déjà bien fonctionnelle. Des investissements avaient été faits au bon moment, au bureau technique avec des logiciels et au niveau de la fabrication avec les machines. Nous, nous avons mis en avant le dessin en 3D. Nous avons aussi mis en place une structure linéaire de la production. Mais ce n'est pas un grand changement! Ce sont des petites choses que nous peaufinons.

Cela fait maintenant deux ans que vous gérez l'entreprise. Pas de chance, la pandémie de Covid est survenue en mars 2020!

Oui! Ce n'était vraiment pas évident! La période de juin à août a été la plus difficile. De nombreux rendez-vous, prises de mesures, séances

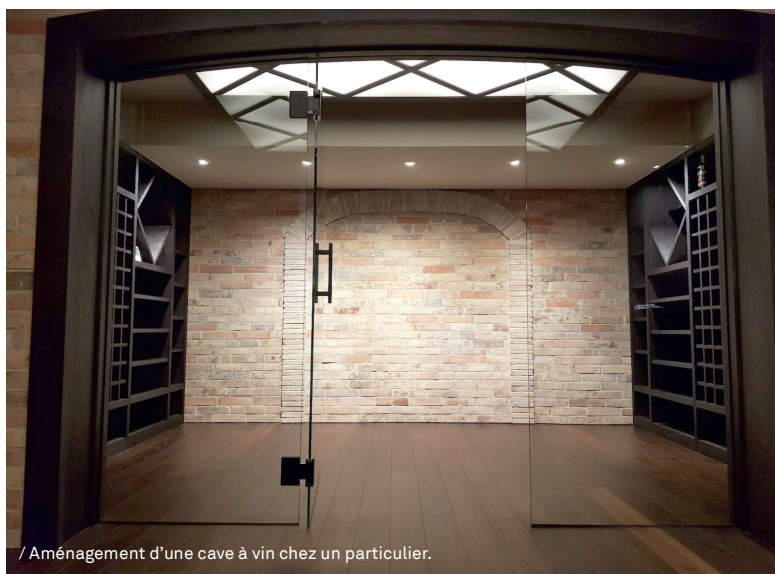


/ Julien Croisier (à gauche) et Pascal Fazan tiennent les rênes de l'entreprise Savoretti SA depuis 2019.

de chantiers ont été annulés à partir du mois de mars. De plus, le canton de Genève avait fermé les chantiers durant deux semaines; dans le canton de Vaud, les chantiers qui ne respectaient pas les consignes sanitaires ont été fermés, tandis que les autres ont tourné avec moins de personnel, ce qui a ralenti les choses. Puis les chantiers ont rouvert à Genève. Ce qui nous a sauvés, c'est qu'on avait deux gros chantiers en cours; au niveau du volume de production, on en avait encore sous le pied. Nous avons très peu arrêté la production, mais après avoir fini ces deux chantiers, une forte baisse est survenue, bien que nous ayons déjà couru partout pour trouver du travail. Nous avons relancé tous nos devis et tous les rendez-vous pour remettre la machine en route.

Avez-vous pu remplir vos objectifs commerciaux malgré ces circonstances?

Les chiffres ont été plus bas qu'espéré. Toutefois, 2021 a été une bonne année, bien remplie et surtout régulière, avec parfois des coups de



/ Aménagement d'une cave à vin chez un particulier.



/ Banc public pour une commune genevoise.



/ Porte d'entrée.



/ Paravent à lames orientables.

chaud, malgré le fait que nous avons dû faire face à une pénurie de panneaux, MDF, agglomérés, mélaminés... tout le standard de l'agencement. Certains fournisseurs nous ont avisés bien à l'avance des difficultés qu'ils rencontraient. On a pu faire du stock. C'était presque plus compliqué à gérer que la pandémie, parce qu'il a fallu aller chercher des produits partout. Quant à la hausse des prix, là aussi, on a eu un peu de chance : nous n'avions que des petits mandats, de petits clients, et les répercussions que nous avons dû opérer sur les prix ont été tout à fait acceptables.

Comment sentez-vous le vent : va-t-on vers un retour à la normale ?

C'est toujours pénible sur certains matériaux ; les prix sont tout en haut. Vous demandez une offre aujourd'hui et, une semaine après, ce n'est plus le même tarif. Dans le bois massif, les délais de livraison sont revenus à la normale. Pour les bois précieux, nous travaillons avec des grossistes qui font du stock. Il n'y a donc pas eu trop d'impact sur les prix jusqu'à présent, mais on commence à sentir des hausses, notamment pour des commandes récurrentes. Et dans la petite quincaillerie également – tout ce qui est glissières, charnières, etc : entre 5 et 10%. De plus, les délais s'allongent. On est aussi confrontés à des carences dans l'électronique des appareils destinés à l'agencement des cuisines. Suivant les marques, les délais vont maintenant de trois à six mois.

L'avenir, comment se dessine-t-il pour vous ?

Dans l'immédiat, les prix représentent notre cheval de bataille, d'autant que la concurrence étrangère limitrophe, qui pratique des prix

bas, est énorme. On retrouve cette concurrence dans les soumissions, ce qui donne beaucoup de travail aux architectes. Il faudrait surtout laisser plus de temps au temps ! Tous les délais sont comprimés.

« Il faudrait surtout laisser plus de temps au temps ! »

Nous, on arrive dans les derniers, juste avant les nettoyeurs. On nous demande de rattraper le retard de l'ensemble. Et ce n'est pas évident, étant donné que nous ne fabriquons pas sur plans mais à partir des relevés que nous effectuons sur place afin d'avoir les mesures réelles.

Reste que, plus globalement, notre but principal est de satisfaire la clientèle, tant au niveau de la qualité que des délais, puis de tenir nos budgets. On ne peut pas agrandir notre surface d'exploitation, mais on a tout de même une belle force de frappe ; avec notre effectif, on peut se permettre d'avoir de jolis chantiers.

Ébénisterie Savoretti SA – Route de la Gare 2, Tolochenaz
Tél. 021 801 68 40
www.savoretti.ch

Mariage du bois et du pisé

La Direction générale de l'environnement du canton de Vaud (DGE) regroupe depuis septembre 2021 ses quelque 180 collaborateurs dans son emblématique maison, faite de terre et de bois purement vaudois. Une réalisation exemplaire tant pour le choix des matériaux que sur le plan du concept architectural.

Texte: Annie Admane – Photos: Jeremy Bierer



/ La Maison de l'environnement affiche ses belles façades tissées, en «vannerie» de bois. Diverses essences ont été mises en œuvre: épicea, sapin blanc, frêne, hêtre. Le chêne a été utilisé à l'intérieur afin de respecter les normes incendie.

En 2013, le Conseil d'État vaudois a créé une Direction générale de l'environnement, dont les services se sont trouvés éparpillés sur cinq sites différents, entre Le Chalet-à-Gobet et Saint-Sulpice.

Cette dissémination n'étant pas favorable au bon fonctionnement de l'instance, décision fut prise de lui construire un site dédié. C'est donc à proximité du Biopole, à Vennes, sur les hauteurs de Lausanne, que la Maison de l'environnement trouverait sa place, en symbiose avec ses voisins scientifiques et tout près du métro M2 et du parking P+R de Vennes.

EMBLÉMATIQUE DES OPTIONS DU CANTON

Cette jolie réalisation, toute de terre et de bois vaudois, a été inaugurée le 9 septembre 2021. À cette occasion, Béatrice Métraux, cheffe du Département de l'environnement et de la sécurité, a rappelé les objectifs de son département: «La Maison de l'environnement peut se concevoir comme l'écrin de l'État jardinier. Avec cet édifice, le

«La Maison de l'environnement peut se concevoir comme l'écrin de l'État jardinier.»

canton y assume pleinement ses missions, ses responsabilités vis-à-vis du territoire et des habitants.[...] C'est ici que la réunion des cerveaux, des savoir-faire, des compétences, nous permettra d'imaginer et de concrétiser ces politiques publiques environnementales et énergétiques absolument nécessaires à la transition du canton vers plus de durabilité, et susceptibles de faire face à tous les défis climatiques.»

UNE ORIGINE BIEN CONTRÔLÉE

L'entreprise Terrabloc, créatrice de briques en terre crue faites à partir de matériaux d'excavation de chantiers sur sol vaudois, a fabriqué environ 6000 blocs (des pans entiers de 80 cm de haut) pour monter les murs des deux atriums du bâtiment. Des murs qui ne peuvent

cependant pas être porteurs, car ils n'offrent pas la résistance suffisante. D'où le concept d'une façade extérieure porteuse.

Jean-Marc Ducret, de JPF-Ducret SA, site d'Orges, a géré toute la

«Il n'y a que du bois vaudois ici! 4000 m³ ont été achetés à La Forestière.»

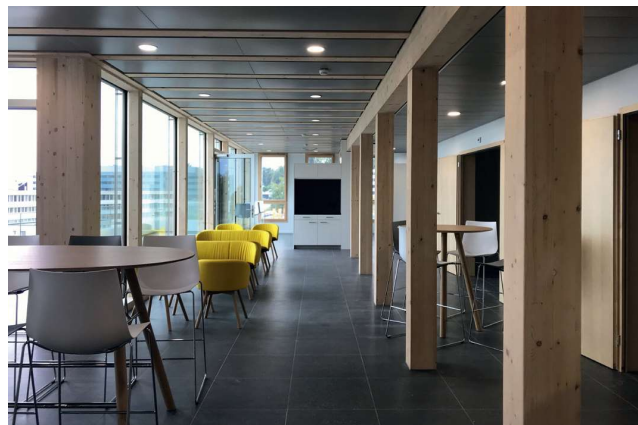
partie bois, dont la façade extérieure, mais aussi les dalles, ainsi que toutes les menuiseries intérieures: «Il n'y a que du bois vaudois ici! 4000 m³ ont été achetés à La Forestière (*coopérative de propriétaires et exploitants forestiers, ndlr*). L'épicéa a été transformé par la scierie Zahnd,

à Ruèyres. 1000 m³ ont été utilisés. Pour les feuillus, les scieries Burgat (NE) et Corbat (JU) les ont pris en charge, étant donné qu'ils sont les spécialistes en Suisse romande. Pour le reste, le lamell-collé vient d'Orges et d'Yverdon. Tous ces bois, s'ils ont fait 100 km, c'est déjà beaucoup!»

BESOIN DE DIALOGUE

Les 3000 m³ de bois restant n'iront pas à la décharge et seront transformés en sous-produits, tels que des panneaux ou des pellets, selon Jean-Marc Ducret: «Il y a toute une filière qui travaille. Ces projets, qui sont là, doivent nous aider à réfléchir aux filières, depuis la

forêt, en passant par la première transformation qui est la scierie et la deuxième transformation qui se passe chez nous, afin que nous ayons vraiment une proposition de bois local, pour le développement de projets futurs. [...] C'est la bonne direction, mais on a encore beaucoup à dialoguer pour que chacun comprenne que nous avons un chemin à parcourir ensemble pour convaincre les gens de construire en bois.»



/ Les espaces intérieurs, ici la cafétéria, bénéficient largement de la lumière naturelle grâce à de généreuses baies vitrées.



/ Les surfaces de travail s'organisent autour d'un noyau composé de deux patios (photo de gauche) qui, par effet de cheminée, tempèrent et ventilent les espaces intérieurs naturellement (photo de droite). Les murs en briques de terre crue (pisé) amènent un confort d'usage par leur aptitude à absorber et restituer l'humidité.

AGENDA



LES DATES CLÉS EN 2022

Assemblées générales des sections

Nous encourageons toutes les entreprises à participer activement au sein de leur section, en venant accompagnées de leurs jeunes repreneurs et/ou cadres afin de faire vivre le Groupe bois :

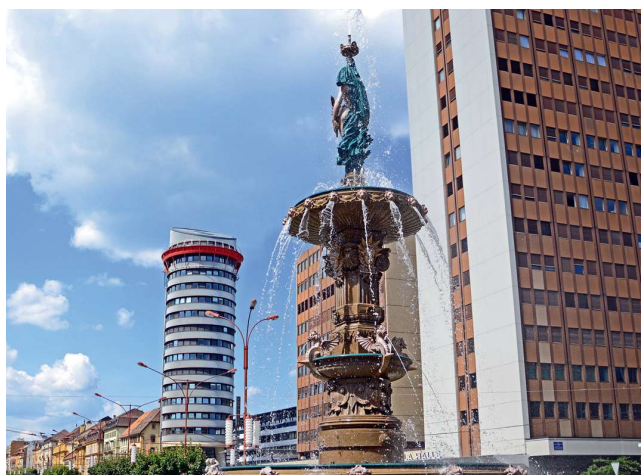
Jeudi 3 février 2022	Construction bois
Mercredi 9 février 2022	Pays-d'Enhaut
Mercredi 2 mars 2022	La Côte-Cossonay-Jura Nord
Mercredi 9 mars 2022	Échallens
Mardi 15 mars 2022	Aigle
Jeudi 17 mars 2022	Vevey
Jeudi 24 mars 2022	Montreux-Villeneuve
Mardi 5 avril 2022	Lausanne et environs
Mercredi 6 avril 2022	La Broye

Assemblée générale du Groupe bois

Jeudi 2 juin 2022

Assemblée des délégués de la FRECEM

Vendredi 25 mai 2022, La Chaux-de-Fonds



/ © Adobe Stock

Assemblée générale de la Fédération vaudoise des entrepreneurs

Jeudi 8 septembre 2022, Tolochenaz



/ ©Yvan Zürcher

Commissions de formation technique (CFT)

Charpentiers :

10 février – 31 mars – 15 septembre – 24 novembre

Menuisiers et ébénistes :

16 mars – 11 mai – 31 août – 16 novembre

Journée de la construction en bois

BFH, Bienne - 5 mai 2022

SwissSkills 2022

Bernexpo, Berne - du 7 au 11 septembre 2022

Salon Holz

Messeplatz, Bâle - du 11 au 15 octobre 2022

WorldSkills Shanghai 2022

du 2 au 17 octobre 2022

Salon du bois, Bulle

Reporté en 2023

/ IMPRESSUM

Bulletin d'information du Groupe bois Vaud

Responsable d'édition : Marc Morandi – Rédaction : Annie Admane, service Communication, Patricia Pereira, service Juridique,

Photographies : Sébastien Bovy, Simon Wagner, Annie Admane, Lignum, Canton de Vaud - Jeremy Bierer, Adobe Stock

Corrections : Adeline Vanoverbeke - Graphisme : Newcom.ch, Lausanne – Impression : Imprimerie Magnenat SA, Renens.